

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Publié le 13/05/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS**

**SÉANCE DU 29 AVRIL 2026**

**Présents :** Emmanuel ALONSO, Nathalie BERTIN CARRIÉ, Nicole CASTELLA, Isabelle CHEDEVILLE, Claire COLIN, Patrick DANTHEZ, Olivier ESCOT-SEP, Salah GHAZI, Danielle JOUGLA, Anaïs LABORDE, Myriam LAGARDE, Anna MECA, Sophie RIBUOT-MARION, Michelle TEYSSANDIER

**Procurations :** Séverine BÉARD à Isabelle CHEDEVILLE, Yves CARRIÉ à Anna MECA

**Absents excusés :** Séverine BÉARD, Yves CARRIÉ, Abderrahim ZEROUALI

**Secrétaire de séance :** Sophie RIBUOT-MARION

**Budget primitif du C.C.A.S. de l'exercice 2026**

**Vu** les articles L1612-1 à L1612-20 et L2311-3 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'adoption du budget primitif,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal et aux budgets annexes,

**Considérant** l'adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57 lors du Conseil d'Administration du CCAS du 19 octobre 2023,

**Considérant** le projet de budget primitif du CCAS pour l'exercice 2026 présenté et soumis au vote par chapitre,

Le budget du CCAS, pour l'exercice 2026, est équilibré en recettes et dépenses,

Madame Isabelle CHEDEVILLE, Vice-Présidente déléguée du C.C.A.S. d'AUREILHAN, présente à l'assemblée les propositions de dépenses et de recettes du budget primitif du C.C.A.S. pour 2026.

**La section de fonctionnement qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 59 783,13 € est soumise au vote du Conseil d'Administration du C.C.A.S. par chapitre :**

**Dépenses de fonctionnement (détail par chapitre)**

Chapitre	Libellé	Montant BP 2026
011	Charges à caractère général	30 033,13 €
012	Charges de personnel	600,00 €
65	Autres charges de gestion courante	26 700,00 €
67	Charges exceptionnelles	300,00 €
68	Dotations aux provisions	50,00 €
	<b>Sous-total dépenses réelles</b>	<b>57 683,13 €</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 100,00 €
	<b>Sous-Total dépenses d'ordre</b>	<b>2 100,00 €</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>59 783,13 €</b>

### Recettes de fonctionnement (détail par chapitre)

Chapitre	Libellé	Montant BP 2026
70	Produits des services	20 000,00 €
74	Dotations et participations	34 000,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €
	<b>Sous-total recettes réelles</b>	<b>54 000,00 €</b>
002	Résultat d'exploitation reporté	5 783,13 €
	<b>TOTAL</b>	<b>59 783,13 €</b>

La section d'investissement qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 23 682,79 €, est soumise au vote au niveau par chapitre.

### Dépenses d'investissement (détail par chapitre)

Chapitre	Libellé	Montant BP 2026
16	Emprunts et dettes assimilés	4 500,00 €
21	Immobilisations corporelles	19 182,79 €
	<b>Sous-total dépenses réelles</b>	<b>23 682,79 €</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>23 682,79 €</b>

### Recettes d'investissement (détail par chapitre)

Chapitre	Libellé	Montant BP 2026
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
	<b>Sous-total recettes réelles</b>	<b>0,00 €</b>
021	Virement de la section d'exploitation	0,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	2 100,00 €
	<b>Sous-Total recettes d'ordre</b>	<b>2 100,00 €</b>
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	21 582,79 €
	<b>TOTAL</b>	<b>23 682,79 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2026 tel que décrit dans le document annexé et conformément aux tableaux ci-dessus.

A AUREILHAN, le 30 avril 2026

P.C.C.  
La Vice-Présidente,

Isabelle CHEDEVILLE

